

# LE LEODEGARIEN



## BULLETIN MUNICIPAL DE ST LEGER EN YVELINES

### sommaire

● PNR (Parc Naturel Régional)	2 à 3
● Urbanisme et Environnement	4 à 5
● Les services	6
● Sur le chemin de l'école	7
● Ça s'est passé à saint Léger...	8 à 12
● Nos jeunes ont du talent...	13
● Du côté des associations	14 à 26
> Association paroissiale	14
> Saint-Léger Jumelage	14
> Association des Anciens Combattants	15
> ASLE	15
> Judo club	16
> Football club	16
> Culture et Loisirs	17 à 19
> Les Chemins de la Musique	20
> Saint-Léger Tonic	21
> USY tennis	22
> Sport et Santé	23
> La Société de Chasse	23
> Les Ateliers Musicaux	24
> US Poigny Rambouillet Cyclisme	25
● Vie pratique	25 à 26
● De nouveaux services	27 à 28
● Le carnet	28



### Editorial du Maire



#### *Ouï au PNR !*

*Le 4 décembre dernier, le Conseil Municipal, à l'unanimité, s'est prononcé en faveur de l'intégration de la commune dans le PNR - (Parc Naturel Régional) de la Haute Vallée de Chevreuse.*

*Cette décision est l'aboutissement, pour vos élus, de nombreux mois de discussions et de travail avec les responsables politiques et techniques du Parc en collaboration avec les autres représentants des communes concernées afin d'établir la nouvelle charte 2011-2023.*

*Celle-ci est ambitieuse, tant pour la protection et la mise en valeur des terres agricoles et des espaces naturels qu'en terme d'innovation et de développement durable.*

*Fédératrice pour une partie de l'Hurepoix et de la forêt d'Yveline, la charte se donne entre autres pour objectif une attention précise à l'urbanisme en milieu rural et à la conservation des sites de biodiversité, le développement de circuits courts de distribution de produits agricoles créateurs d'emplois ainsi qu'un encouragement à la vitalité des centres-bourg.*

*Nous sommes convaincus que l'expertise acquise par le PNR sera pour nous un avantage appréciable dans nos différents projets et qu'elle bénéficiera largement à tout le territoire élargi.*

*Pour en savoir plus, je vous propose la lecture de quelques documents choisis parmi ceux qui ont été présentés aux conseillers municipaux, le 4 décembre.*

*Je voudrais terminer par deux autres bonnes nouvelles, l'une concernant la préservation du site du Haras des Bréviaires et l'autre les services dont vous disposez dans la commune.*

*Pour ce qui est du site du Haras des Bréviaires, j'ai, depuis plusieurs mois, reçu l'assurance que les salons organisés l'année dernière ne s'y tiendraient plus et que le parking serait remis à l'état de pâture, ce qui a été fait.*

*Quant aux services rendus par la Poste, ceux-ci ne seront pas interrompus, la Commune ayant décidé de les maintenir avec une employée communale, des plages horaires plus larges et un meilleur accueil.*

*Mais je vous laisse en lire plus, tout au long des pages qui vont suivre et vous renouvelle tous mes vœux pour 2011.*

*Le Maire  
Jean-Pierre Ghibaudo*

Diapo 1

## Qu'est-ce qu'un Parc naturel régional ?

C'est un territoire rural fragile, au patrimoine naturel et culturel remarquable, qui s'organise autour  
d'un **projet de développement durable**

### Missions

- la protection de la nature et des patrimoines
- l'aménagement du territoire
- le développement économique et social
- l'éducation à l'environnement
- l'expérimentation et l'innovation



Diapo 2

## Un territoire classé PNR – Cela change quoi pour ses communes ?

- Une implication dans un **projet de territoire collectif**
- Une **meilleure association** aux projets d'aménagement / mesures de protection engagés par l'Etat et les autres collectivités
- Une **image de marque**, reconnue au niveau national
- Des **moyens financiers supplémentaires**  
**cotisations communales = 10 % du budget**  
**soit 90 % issus de Région, Départements + Etat + Agence de l'Eau**
- Une **équipe pluridisciplinaire (38 personnes)** : conseil, montage ou **accompagnement des projets...notamment PLU**
- ...

Diapo 3

## Un territoire classé PNR – Cela change quoi pour ses habitants ?

- **Un environnement, un cadre de vie, des richesses et des ressources préservés et mis en valeur**
  - Restauration/gestion des milieux naturels, des rivières, amélioration qualité eau
  - Création/aménagement de sentiers et liaisons douces
  - Restauration petit patrimoine, aménagement des centre-bourg
- **Une vie locale :**
  - Soutien aux commerces, à l'artisanat et aux services de proximité
  - Accompagnement des animations culturelles, des actions éducatives...
  - Information et conseils aux particuliers ou aux porteurs de projets pour leur installation, journées d'information, publications...
- **Pas de réglementation spécifique**  
(ne modifie pas les règles applicables au droit de propriété, de chasse, de pêche...)
- **Les habitants doivent se conformer aux dispositions prises par les communes** (ex. : construction, circulation motorisée, boisement...) **les permis de construire ne relèvent pas du Parc**

Diapo 4

## Un territoire classé PNR – Cela change quoi pour ses habitants ?

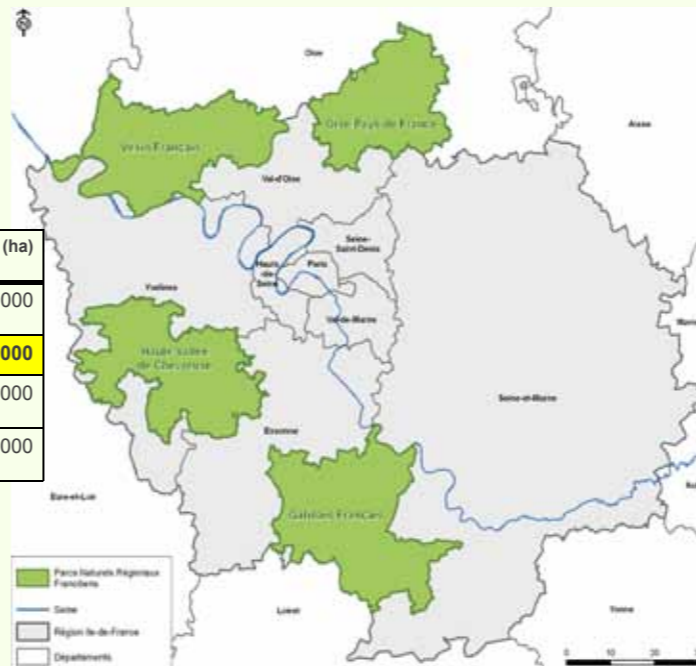
- **Accompagne et aide les particuliers** dans différents domaines : milieux naturels, petit patrimoine, architecture, énergies...
- Incitation sur la base du **VOLONTARIAT des agriculteurs, forestiers, chefs d'entreprise** à une meilleure prise en compte de l'environnement dans leurs pratiques :
  - Accompagnement, conseil, conventions, contrats
  - Aide à l'achat de matériel innovant...
- Aide technique et financière aux porteurs de **projets économiques** (commerçants, artisans...) notamment accompagnement des créateurs d'entreprises
- Accompagne les **associations** dans leurs projets
- Interventions de l'équipe du Parc auprès des **scolaires**. Montage de projets avec les enseignants (ex. : plantation de haies...)

Diapo 5

## Le PNR de la Haute Vallée de Chevreuse

Le PNR  
Demain :  
62 communes

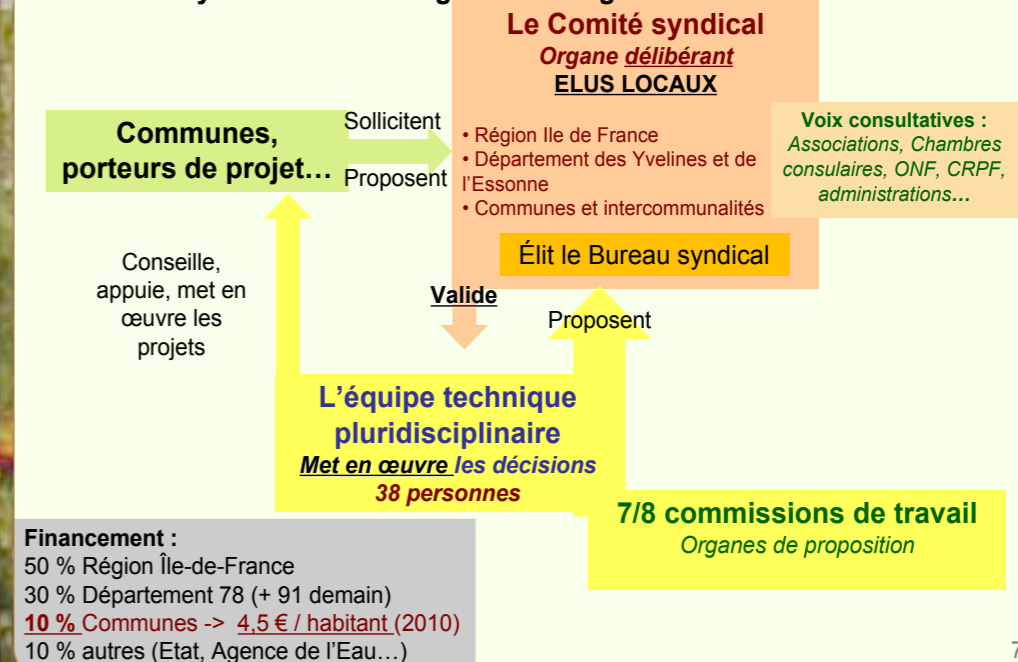
	Nb. com.	Nb. hab.	S (ha)
Oise PdF.	59	60 000	110 000
HVC	62	128 000	76 000
Gâtinais F	84	128 000	92 000
Vexin F.	94	66 000	85 000



Diapo 6

## Comment fonctionne le syndicat du Parc ?

Le syndicat mixte : **Organisme de gestion du Parc**



## Urbanisme

### Rue de la Harpe : les travaux sont maintenant terminés.



La rue de la Harpe fait honneur à notre village tant sur le plan de la sécurité que sur celui de la qualité environnementale.

A l'issue des travaux, le 6 juillet, une réception à la mairie réunissait les élus, riverains et le personnel des entreprises qui fut félicité pour son savoir-faire et sa patience à l'écoute de chacun.



avant



après

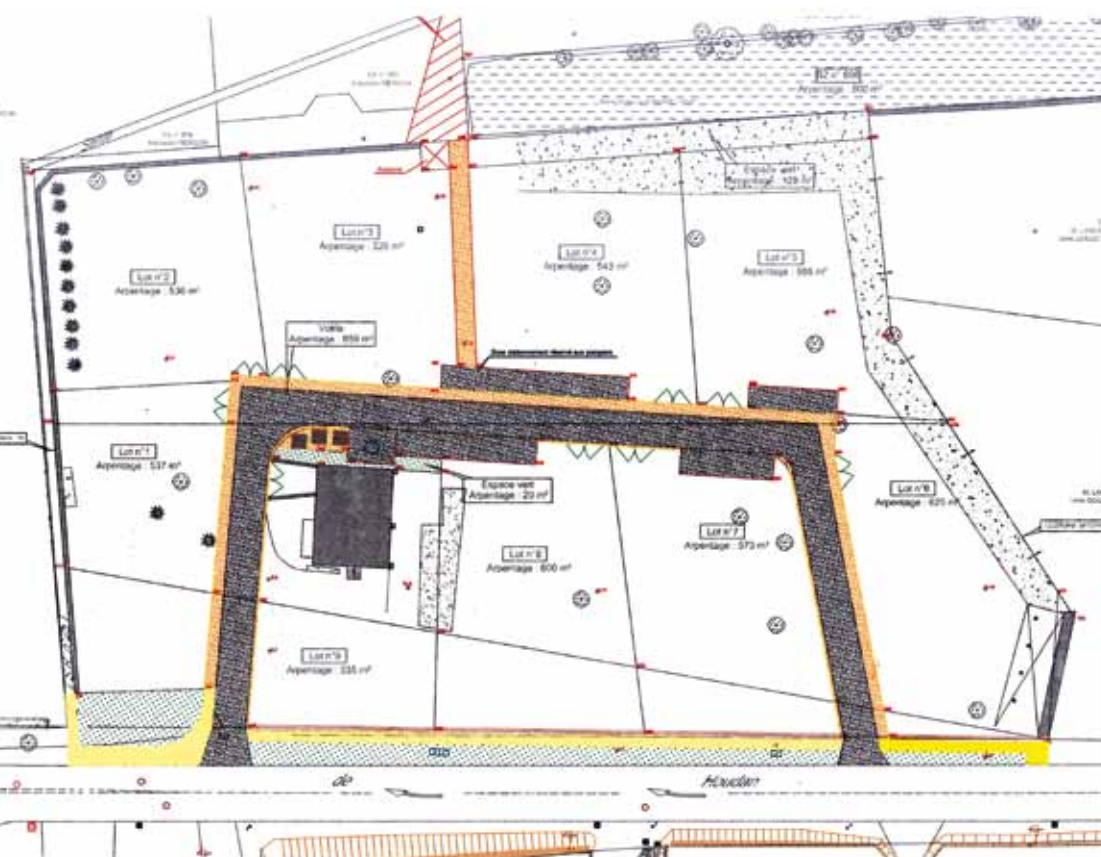


avant



après

## La nouvelle résidence de la route de Houdan



### Pour rappel :

Afin de pouvoir réaliser cette résidence dans les meilleures conditions, le Conseil municipal a dû procéder à une modification mineure de la règle d'urbanisme de ce secteur.

Le passage du collecteur des eaux usées qui posait problème a ensuite été facilité par un échange de parcelles, à l'avantage de la commune.

**La prochaine étape** va consister dans le déplacement du mur situé en bordure de la route, d'une part pour récupérer du terrain à bâtir, d'autre part pour recréer un écran phonique et visuel et enfin pour aménager un trottoir sécurisé le long de la résidence.

## Entretien du patrimoine

### Le clocher de l'église

Les cloches ont cessé de sonner depuis quelque temps, le beffroi qui les supporte étant en trop mauvais état. La commune a diligenté l'entreprise chargée du bon fonctionnement des cloches et de l'horloge pour établir un diagnostic exhaustif à la lecture duquel il a été décidé la remise en état du beffroi au cours de l'année 2011.

Pour ce faire, une demande de subvention exceptionnelle sera adressée au Conseil Général mais ne pourra couvrir la totalité du coût des travaux.

Aussi, en accord avec les membres de l'association paroissiale, une souscription sera lancée prochainement.



## La voirie

L'ensemble de nos routes a été bien malmené par un hiver très rigoureux ajouté à l'usure naturelle et la circulation intensive dans certains secteurs.

Après un grand nombre de réparations et rapiécages ponctuels, c'est bel et bien un plan d'urgence qu'il a fallu lancer.

Des priorités et des devis ont été établis, les procédures administratives engagées dans les délais imposés, les demandes de subvention déposées et le plan de financement ajusté. Des travaux sont d'ores et déjà entrepris et s'échelonnent au cours de la nouvelle année.

## Environnement...

### ...qualité de l'eau

## Réhabilitation des branchements d'eau potable en plomb

Depuis le mois de novembre, la société Véolia agissant en tant que maître d'œuvre de cette opération, a fait procéder au remplacement des branchements en plomb par des canalisations en polyéthylène (NF eau potable et alimentaire) et au déplacement du compteur sur le domaine public (sauf impossibilité technique).

Ces travaux ont été décidés par le syndicat intercommunal d'eau potable (SIAEP) auquel la commune adhère, dans le cadre de la directive Européenne de 1998 qui fixe la teneur maximale en plomb dans l'eau consommable à 10 microgrammes par litre : son application devra être effective au 25 décembre 2013.

À l'issue de ces travaux, les propriétaires concernés recevront un procès-verbal de réception des travaux à retourner à Véolia Eau dans un délai de 15 jours. Les services de cette société sont bien entendu à la disposition de chacun pour répondre aux éventuelles interrogations et peuvent être contactés au 06 03 44 83 73. En attendant et durant la période des travaux, tout est mis en œuvre pour minimiser la gêne occasionnée.

## L'assainissement des eaux usées

Les diagnostics des installations d'assainissement non collectif se poursuivent et devraient être terminés pour le 31 décembre 2012.

En ce qui concerne la station d'épuration dont le remplacement par une station plus performante et d'une plus grande capacité a été décidé, les consultations se sont multipliées.

Dernièrement, le Maire accompagné de Pierre-Yves Koppe Maire-adjoint et Jean-Pierre Jollive, conseiller municipal, ont visité l'installation de Bonnelles disposant d'un système écologique de traitement des boues résiduelles par un lit de roseaux.

### ...cadre de vie

## Les salons au haras des Bréviaires



Le site du haras des Bréviaires ayant été aménagé pour y accueillir, sous un immense chapiteau, un certain nombre de salons (salon du cheval, salon de la chasse, salon du vin... soirée années 80), de nombreux léodégariens

s'étaient inquiétés du nombre et de l'ampleur de telles manifestations dans notre environnement agricole et forestier.

La tenue de ces évènements n'ayant fait que les conforter dans leur inquiétude, Jean-Pierre Ghibaudo proposa (en sa qualité de Président de la Communauté de Communes des Etangs) une réunion publique, le 2 avril dernier, à la maison du village.

Près de 250 personnes répondirent à l'invitation et s'exprimèrent largement, y compris des Maires et des Elus de communes proches, des Présidentes et Présidents d'associations ainsi que l'organisateur de « Rambouillet-évènements » lui-même.

A la suite, Jean-Pierre Ghibaudo intervint auprès de Gérard Larcher, Président du Sénat et Maire de Rambouillet et Alain Schmitz, Président du Conseil Général qu'il recevait à St-Léger, afin de leur faire part de ses conclusions.

Dès le début de l'été, il était informé qu'une autre solution allait être recherchée et que le site serait remis en état.

Aujourd'hui, nous avons la satisfaction de vous informer que les salons du cheval et de la chasse se tiendront à la base de loisirs de St Quentin en Yvelines et les autres, dans le cadre du château de Rambouillet.

## Les services

### Quel devenir pour notre bureau de poste ?



**La poste se désengage, la commune relève le défi.**

Depuis plusieurs années, les bureaux de poste disparaissent un à un des villages ruraux. De nombreuses discussions avec les responsables des P et T puis de la Poste avaient permis le maintien du nôtre jusqu'à ce jour. Mais le couperet vient de tomber et la fermeture définitive de notre bureau annoncée pour janvier 2011.

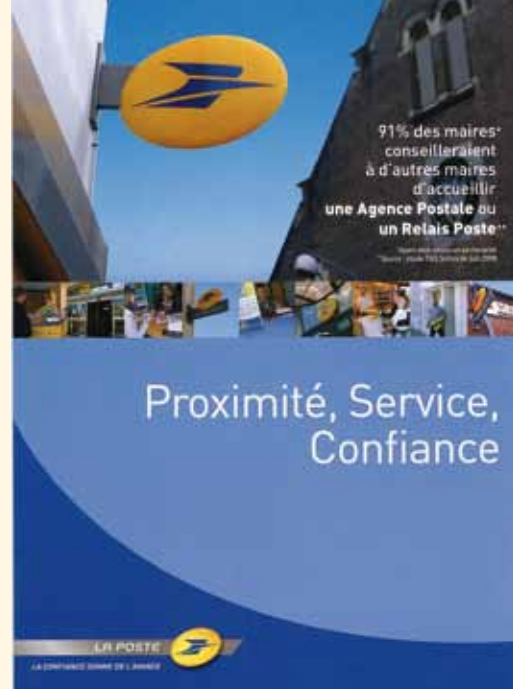
C'était sans compter sur la détermination de nos élus à maintenir les services de proximité et qui ont décidé de relever le défi. Le local de la Poste étant la propriété de la commune, la municipalité vient de négocier un contrat de partenariat avec la Poste afin

d'y ouvrir une « agence postale » qui permettra aux léodégariens de disposer, à proximité de leur domicile, d'une offre à même de satisfaire l'essentiel de leurs besoins en matière postale.

Il va s'agir d'une mutualisation de moyens, la commune disposant du local et créant un emploi, la Poste s'engageant à former le personnel, à fournir les équipements spécifiques et à verser (pendant 9 ans renouvelables) une indemnité en compensation des nouvelles charges communales liées à la mise en place de ce service.

Dès le mois de février, les léodégariens auront ainsi accès à tous les services postaux, y compris celui de dépannage financier et peut-être de point-relais pour les achats par correspondance ou internet : ce dernier est à l'étude.

**L'agence postale communale offrira dans un premier temps une plus grande**



**amplitude d'ouverture, de 9h à 12h15, tous les jours de la semaine (fermeture le dimanche).** Des modifications pourront intervenir, en fonction de la demande et des constats de fréquentation.

## A la Bibliothèque



Un nouvel élan pour la bibliothèque sous l'impulsion de Barbara Boehringer, bibliothécaire et celle de trois personnes bénévoles : Mesdames Nicole Marill, Helen Lhuillier et Marion Haas.

La bibliothèque Municipale de Saint Léger en Yvelines met à votre disposition plus de 5 500 ouvrages, pour adultes et pour enfants, couvrant un grand nombre de domaines. Afin de bénéficier de ses services, il vous suffit de venir vous inscrire et de payer la cotisation annuelle. Avant de venir, vérifiez bien les jours et heures d'ouverture indiqués ci-dessous :

**Mercredi : 15 h 30 - 17 h 30**

**Vendredi : 16 h 30 - 18 h 00**

**Samedi : 9 h 00 - 12 h 00**

En plus des achats, votre bibliothèque est partenaire de la Bibliothèque Départementale de Prêt des Yvelines. Concrètement, cet établissement nous prête toute l'année des livres qui complètent avantageusement notre fond.

En outre, la bibliothèque met ses locaux à disposition de l'école. Les enfants peuvent ainsi découvrir avec leur maîtresse la lecture plaisir, le livre, et bien d'autres choses encore.

Nous n'avons que deux exigences, vous voir souvent parmi nous et satisfaire vos demandes. Nous espérons que l'ambiance chaleureuse et conviviale de la bibliothèque vous séduira.

Vous pouvez nous contacter à cette adresse : [stleger-bibliotheque@orange.fr](mailto:stleger-bibliotheque@orange.fr)

## Une nouveauté...

# L'HEURE DES CONTES

Lecture de contes au fil des saisons pour les enfants de **4 à 8 ans accompagnés d'un parent** à la bibliothèque municipale de 16h00 à 17h00 **LES MERCREDIS**



- 15. DECEMBRE 2010 :** Contes de Noël
- 05. JANVIER 2011 :** Autour des rois
- 02. FEVRIER 2011 :** L'heure du loup
- 02. MARS 2011 :** Prenez garde aux sorcières
- 05. AVRIL 2011 :** Chevaliers et princesses
- 04. MAI 2011 :** Bébêtes en tous genres
- 01. JUIN 2011 :** Monstres et dragons

Inscription gratuite aux heures d'ouverture de la bibliothèque ou par mail :

[stleger-bibliotheque@orange.fr](mailto:stleger-bibliotheque@orange.fr) **au plus tard le samedi précédent la séance de contes**

**ATTENTION :** Le nombre de places étant limité les inscriptions prises par courriel ne sont effectives qu'après confirmation !



## Sur le chemin de l'école...

**De gros investissements en 2009 et 2010,  
le numérique s'installe à l'école.**

Après deux années d'efforts et d'investissements, l'école de Saint-Léger est maintenant exemplaire en ce qui concerne les équipements technologiques du numérique. Depuis la rentrée, une connexion internet haut débit dédiée est distribuée dans l'établissement au travers d'un filtre administré par le service technique de l'Académie de Versailles.

Un réseau filaire local a été déployé, offrant des points d'accès dans cinq salles de classe. Des postes fixes récents ont été installés et des ordinateurs portables répartis dans deux classes mobiles munies d'un vidéo-projecteur. Enfin, un tableau numérique interactif (TNT) a été installé en classe de CM2

De très vives félicitations à Pierre-Yves Koppe et Olivier Guillard pour l'étude et la mise en place de ce projet.

Les enseignants et les élèves disposent ainsi maintenant de technologies « à la pointe » !

## Deux préaux pour un plus grand confort de nos enfants

Deux préaux, l'un dans la cour de l'école primaire et l'autre dans celle de l'école maternelle attendaient, à la rentrée, les élèves et leurs parents invités par la mairie à une inauguration petit déjeuner «café-croissants» très appréciée et à laquelle monsieur l'Inspecteur départemental nous faisait l'honneur d'assister.

Cette belle réalisation, parfaitement intégrée dans le bâti existant, a également été complétée par des travaux d'assainissement et de réfection des cours de l'école.

## A l'aire de jeux, place Paul-Emile Victor

De nouveaux jeux sont venus compléter cet espace très fréquenté par nos petits écoliers et leurs parents. Un grand merci à la Communauté de communes des Etangs et à son Président.



# Ça s'est passé à Saint Léger... en 2010

Le père Noël invité d'honneur à la Mairie.



Réception des nouveaux habitants et des bébés nés en 2009



La traditionnelle chasse aux œufs de Pâques à la Mare Gautier



Les « plumes de Saint-Léger » lors de l'exposition des travaux, la lecture des poèmes et la remise des prix par le jury Mesdames Langlois-Meurine, Sebal et Monsieur Orizet.



Une première pour la fête des voisins



Sortie familiale au château de la Madeleine, à Chevreuse, siège du PNR.

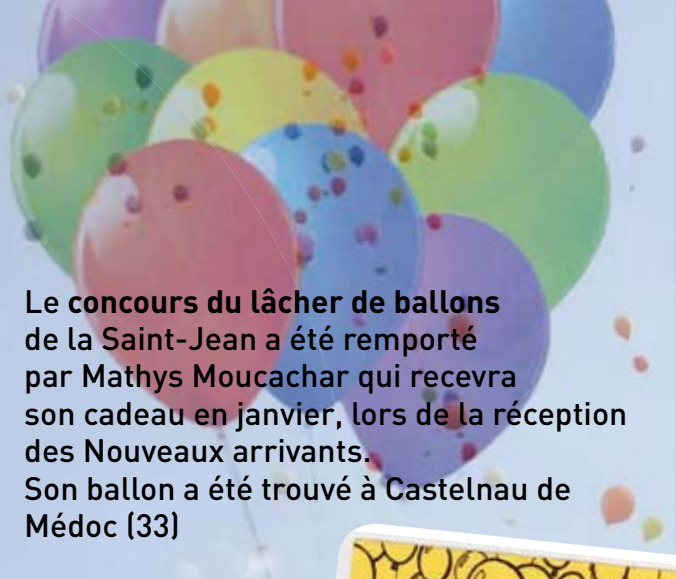


toujours plus de participants mais le même succès et la même ambiance très sympathique.



ECOLE de MUSIQUE  
LES ATELIERS  
MUSICAUX  
ASSOCIATION LOI 1901

La fête de la musique  
avec les Ateliers  
musicaux.



Le concours du lâcher de ballons  
de la Saint-Jean a été remporté  
par Mathys Moucachar qui recevra  
son cadeau en janvier, lors de la réception  
des Nouveaux arrivants.  
Son ballon a été trouvé à Castelnau de  
Médoc (33)



Le fête de la Saint-Jean



## En juin,

Le voyage des seniors aux châteaux de Martainville, de Vasçœuil et à la cidrerie du Pressoir d'Or.



## La préparation des crêpes.



Une drôle de machine (invention de **François Lentaigne**) pour quatre hardis sportifs. Bravo !



## Un feu d'artifice exceptionnel

dû à la talentueuse équipe d'Alfred Gautier et d'Hervé Bouillaud.



**le 13 juillet**, pour la fête Nationale. Mr le Maire félicite le corps des sapeurs pompiers et leur chef pour leur parfaite tenue.

## ...suite | Ça s'est passé à Saint Léger

**Carton plein** pour les deux « thés dansants » des 23 mai et 24 octobre organisés, pour le compte de la commission des fêtes, par Mr et Mme Fernand Moulard.

Un beau succès aussi pour les journées de pêche des 18 avril et 19 septembre animées par Mr et Mme André Hauté.



Les bénéfices enregistrés ont permis à la commune d'offrir aux enfants une journée gratuite de manège le 5 décembre. Le reliquat sera affecté à la location des jeux de la Saint-Jean.

*Un grand merci de la part des enfants à ces quatre personnes et aux membres de la commission des fêtes qui leur ont prêté leur concours.*



**Gros succès pour le cross** regroupant 300 pompiers et leurs 30 petits invités.



### Une nouveauté : le dîner miel

**L'équipe organisatrice** De la bonne humeur, de l'invention et de nouvelles recettes culinaires pour le sympathique et délicieux dîner des happy-culteurs.



**Les petits de «mamans-bébés»** invités des pompiers.



## Nos jeunes ont du talent...



### Une étoile est née...

Julie Eslan, 9 ans, remportait avec brio, en mai dernier, les championnats départementaux et régionaux en gymnastique. Elle prépare actuellement les championnats nationaux. Tous nos vœux l'accompagnent pour une belle carrière sportive si bien commencée.



### Quelques-uns parmi nos nouveaux bacheliers

félicités par M. le Maire

*Un rendez-vous  
à ne pas manquer !*



*Le dimanche 27 mars 2011*

*à 15h - Salle du conseil municipal -*

### Les futurs du Monde, ou les paramètres du changement.

Conférence de Jean-Christophe Victor auteur de l'émission « le dessous des cartes » sur Arte.

Jean-Christophe Victor est le fils aîné de l'explorateur polaire Paul-Emile Victor qui résida à Saint-Léger. Jean-Christophe possède toujours une résidence dans notre village.

## Du côté des associations



### L'Association paroissiale

Depuis bien longtemps les cloches de l'église ne sonnent plus. L'état des poutres qui les supportent est tel qu'au moindre ébranlement les cloches pourraient se retrouver au niveau du sol.

Heureusement, un espoir se dessine. Notre municipalité a fait établir des devis et nous espérons réentendre les carillons qui ponctuent nos journées et accompagnent tous les moments forts de notre existence: baptêmes, mariages, enterrements.

Notre association sera amenée à participer financièrement à cette remise en état.

Le dîner paroissial du 2 octobre 2010, une soirée conviviale à ne pas manquer, remporta un total succès tant par le nombre de convives que par l'ambiance chaleureuse et le talent des comédiens du groupe théâtre de Culture et Loisirs que nous remercions ici pour leur représentation.



La crèche vivante



## Calendrier des messes 2010/2011 à St-Léger en Yvelines

### Messes dominicales et fêtes

	samedi 5 février	18h30
	samedi 5 mars	18h30
<b>Cendres</b>	mercredi 9 mars	20h30
	samedi 2 avril	18h30
<b>Pâques</b>	dimanche 24 avril	11h
	samedi 4 juin	18h30
<b>Pentecôte</b>	samedi 12 juin	11h
<b>Saint Jean</b>	samedi 25 juin	18h30
	samedi 2 juillet	18h30
	samedi 6 août	18h30

Tous les samedis, à 11h00, à la salle paroissiale : Célébration d'une messe précédée du Chapelet.



### Association Jumelage

du 13 au 16 mai, « the voyage » de St Léger Jumelage sur l'air de "a yellow submarine"...

Et oui, cette année c'est avec une chanson des Beatles que nous sommes partis pour Turners Hills !

Nous étions un peu plus d'une vingtaine dans un car affrété par St Léger Jumelage et nous avons hardiment traversé la Manche en répétant le refrain concocté pour l'occasion : « *We believe in a very nice twinning, very great twinning, very fine twinning...* »

Pour la 1<sup>ère</sup> fois depuis longtemps des pré-ados faisaient partie du voyage, mais ce ne sont pas eux qui chantaient le plus fort. En tout cas au début !

Visites de jardins merveilleusement fleuris, de parcs « so quiet », de l'Observatoire de Greenwich, de la Maison du Parlement, découverte de Londres au fil de l'eau, expédition au sprint chez Abercrombie, promenade dans un collège abbaye, déjeuners, dîners dans de magnifiques endroits, nos amis britanniques nous ont comblés. D'autant qu'ils avaient eu la bonne idée d'inviter aussi le soleil !

Notre escapade s'est terminée au célèbre pub The Crown sur un pique-nique à l'anglaise agrémenté d'une démonstration de danses féminines rythmées par des coups de bâtons.... Décidément surprenants ces Anglais ! Qu'allons-nous bien pouvoir imaginer pour leur séjour de mai 2011 à « St Light » ?



Pour tous renseignements sur l'association Saint Léger Jumelage, vous pouvez contacter Marie-Claude Verardo au 01 34 86 34 90

## L'association des Anciens Combattants

Qu'il pleuve ou qu'il vente ou les deux à la fois, les léodégariens sont toujours aussi nombreux aux deux rendez-vous du souvenir auxquels ils sont conviés le 8 mai et le 11 novembre, unis dans un même recueillement autour du monument aux morts.

Cette année, s'était joint à eux le capitaine **Julien Hanotaux** de retour d'Afghanistan. Et c'est avec beaucoup d'intérêt que l'ensemble des invités à l'apéritif qui suivit l'écouterent évoquer la mission des armées françaises et en particulier celle de la première compagnie du 17<sup>ème</sup> RGP dont il assurait le commandement.

<http://www.ladepeche.fr/article/2010/07/29/880959-Montauban-Retour-d-Afghanistan-et-passage-de-fanion.html>

**Le capitaine Julien Hanotaux et le capitaine Cédric Vergez lors du passage de témoin à la tête de la 1<sup>ère</sup> compagnie du 17<sup>ème</sup> RGP.**



## ASLE Association Saint-léger Environnement

« Cette association a pour objet de protéger le site et l'environnement de Saint-Léger-en-Yvelines et en particulier de préserver son caractère rural. Elle entreprendra dans ce but les actions nécessaires et fera les propositions qu'elle jugera utiles auprès de toutes les instances administratives ou autres. »

Cette année a été riche en événements liés à notre environnement et à sa préservation. Fidèle à ses objectifs et à sa mission et conformément à l'article 2 de nos statuts cité ci-dessus, l'ASLE s'est investie et s'est mobilisée afin de préserver le caractère authentique du village, et de lutter contre les atteintes à un urbanisme que chacun souhaite maîtrisé et cohérent.

### Le PNR (Parc Naturel Régional)

Le PNR (Parc Naturel Régional) de la Haute-Vallée de Chevreuse est le premier parc à voir le jour au sein de la région Ile-de-France en 1985. Il est aussi devenu avec le temps le plus petit parc régional français. En 2007, dans le cadre du renouvellement de la charte, qui arrive à échéance fin 2010, la région fixe un objectif de périmètre élargi afin d'assurer sa pérennité. Le processus d'élargissement et de renouvellement de la charte débute fin 2007.

**Conclusions de l'enquête publique sur la charte 2011-2023 :** la commission d'enquête sur le projet de charte 2011-2023 a rendu son rapport le 12 juillet 2010. Son avis sur le projet est *favorable* et *sans réserve*. Le comité syndical du Parc va prendre en compte l'ensemble des *recommandations* de la commission et modifier en conséquence le projet de charte.

Le projet définitif sera ensuite transmis par le Conseil régional aux communes, intercommunalités et départements des Yvelines et de l'Essonne qui disposeront de quatre mois pour décider de leur adhésion à la future charte et de leur entrée dans le Parc (du début septembre 2010 au début janvier 2011). L'ASLE, membre du conseil d'Administration de l'UAP (Union des Amis du Parc), contribue à l'élaboration et la mise en place de la charte du PNR.

### La Forêt de Protection

Le massif de Rambouillet et ses 25 000 hectares (50 % forêt domaniale, 50 % forêt privée) bénéficie désormais d'un statut très protecteur conformément au décret du 12 septembre 2009.

Le classement fait l'objet d'une procédure centralisée et est prononcé par décret en Conseil d'Etat. Il crée une servitude nationale d'urbanisme et soumet la forêt à un régime forestier spécial qui entraîne une restriction de la jouissance du droit de propriété : tout défrichage est notamment interdit ainsi que toute implantation d'infrastructure. L'ASLE, très attachée à la préservation de l'espace boisé, a récemment été alertée sur une problématique de coupe intensive sur des parcelles gérées par l'ONF de la périphérie léodégarienne. Il semblerait que le grenelle de l'environnement favorable au développement de la filière bois puisse avoir un impact sur les objectifs d'exploitation de la forêt domaniale. Ainsi, notre



bureau s'est associé au collectif SAUVONS NOS ARBRES dont le but est de lutter contre l'exploitation intensive de notre précieuse forêt périurbaine.

### Le HARAS des Bréviaires site événementiel du Sud-Yvelines ?

Début février 2010, la société «Rambouillet Evénement» installe un site qualifié de provisoire de 15 000m<sup>2</sup> de chapiteau et 6 hectares de parking dans une zone agricole appartenant au Conseil Général

5 salons et un concert sont programmés sur 3 weekends :

- 12-14 mars, Salon du Cheval
- 26-29 Mars, Salon de la Chasse (40 000 visiteurs)
- 9-11 Avril, 3 salons du Vin, Jardin et Développement Durable
- 10 Avril, Concert Année 80

Tous les signaux en provenance de Conseil Général convergent pour indiquer que les installations seront pérennes: « Centre Événementiel du Sud Yvelines ». En coordination avec d'autres associations de défense de l'environnement (JADE, UAPNR, VAP...), l'ASLE se mobilise activement. Elle fait constater par huissier les travaux titanesques pour créer un parking géant sur une terre agricole, elle édit une lettre d'information qu'elle distribue à l'ensemble des habitants de la communauté de communes des étangs (5.000 exemplaires), elle interpelle les élus locaux et la sous-préfecture et diffuse deux communiqués de presse. L'ASLE fait également valoir ses arguments auprès des deux candidats à l'élection législative de la X<sup>e</sup> circonscription, Jean Frédérique POISSON et Anny POURSIHOFF.

Nul ne sait aujourd'hui si le site abritera d'autres salons, mais une chose est sûre : les 6 ha de terres agricoles ayant servi d'aire de stationnement seront remis en leur état initial... aux frais du contribuable !

### La sente Magonet à nouveau praticable

Elle permet de traverser le village sans jamais croiser une voiture. Elle part de la route de Condé pour arriver rue de Larridon. La nature ayant horreur du vide a vite comblé cet agréable sentier qui longe la Vesgre, jusqu'à ce que l'équipe des débroussailliers intervienne afin de permettre aux promeneurs de profiter de cet itinéraire.

Pour continuer à préserver le caractère rural de St Léger, pour lutter contre les tentatives d'ultra-urbanisation tout en restant ouvert à un développement durable et maîtrisé, pour sauvegarder le patrimoine local, nous avons besoin de vous, de votre aide et de votre soutien. Votre adhésion ou le renouvellement de votre adhésion sont essentiels à la poursuite de nos actions !

Vous pouvez retrouver l'ensemble des dossiers traités par l'association sur notre site internet [www.asle.fr](http://www.asle.fr).

**C'est avec une grande joie que j'apprends du Conseil Général sa décision d'abandonner l'organisation de futurs salons sur le site des Haras des Bréviaires.**

**En outre, nous avons l'assurance de M<sup>me</sup> la sous-préfète de Rambouillet que les prairies utilisées en parkings seront remises en état dans les plus brefs délais.**





## Judo Club

La saison 2009-2010 a confirmé une participation importante des féminines chez les plus jeunes et au cours de préparation physique du jeudi soir. Les 50% atteints la saison dernière ont même été dépassés !

Par ailleurs, les compétiteurs ont connu, cette saison encore, de très bons résultats dans les compétitions fédérales, départementales, régionales et nationales, avec, entre autres une cinquième place aux Championnats de France cadets.

En ce qui concerne les compétitions par équipes, la relève est définitivement assurée avec une équipe cadets qui se classe 2<sup>ème</sup> du département et une équipe junior qui obtient la troisième place dans cette même compétition. Plusieurs de nos judokas s'entraînent pendant les congés scolaires avec l'équipe des Yvelines lors de stages où les meilleurs sont sélectionnés afin de représenter le département. Lors des rencontres amicales interclubs, les plus jeunes sont montés sur de nombreux podiums, avec, pour la plupart, la satisfaction de rapporter une médaille à la maison ou

simplement de vivre une expérience de compétition et de combats arbitrés. Bravo à tous !

Nous projetons d'organiser l'été prochain un stage en montagne pour les 8-13 ans à SAMOENS avec, au programme, rando, rafting, canyoning etc... De plus, un de nos compétiteurs fait cet été un stage aux USA et peut-être aurons-nous la possibilité d'organiser des échanges avec ce club, comme nous le faisons il y a quelques années avec le Pays de Galles. Comme vous l'avez peut-être constaté, plusieurs des événements organisés par le club ont été immortalisés cette saison par une photographe professionnelle dont vous pouvez retrouver les clichés sur un site avec un accès codé. N'hésitez pas à nous demander les coordonnées.

Nous rappelons que le cours de préparation physique du jeudi soir est ouvert aux non judokas. Abdos, fessiers, cardio sont au programme, beaucoup de bonne humeur et des courbatures au rendez-vous !

Bonne nouvelle saison sportive à tous et n'hésitez pas à venir nous rencontrer lors des entraînements, le lundi et le jeudi à partir de 16h30 et le mercredi matin.

A très bientôt, Le bureau

## ASSOCIATION US POIGNY-FC ST LEGER LES BREVIARES



Mercredi 23 juin 2010 - Page 42  
jerome.dupouy@lesnouvelles.fr  
01.30.97.72.48

Les Nouvelles des Sports

FOOTBALL Journée nationale pour les clubs des Yvelines

# Des centaines d'équipes de débutants à Clairefontaine

**P**lus d'un MILLIER d'enfants à Clairefontaine. La plupart des clubs des Yvelines ont participé à la grande journée nationale des débutants organisée par la commission "foot animation". 107 clubs sur 116 écoles de foot sont venus durant deux journées. C'est un moment important qui termine la saison sur un site

mythique, les terrains du CNT Fernand Sastres, souligne Claude-Michel Valentin, président de Foot animation.

### 120 ÉDUCATEURS

«C'est la 25<sup>e</sup> journée des débutants pour le 78. Nous avons 120 éducateurs, 60 arbitres et 40 bénévoles mobilisés. Les enfants passent par des ateliers

techniques avant des matchs de 48 minutes», explique Jean-Claude Aozé à l'origine de ces journées. Du côté des jeunes, c'est la joie : «Ils attendent cette journée avec impatience, c'est un cadeau pour eux. C'est une joie pour moi de les conduire ici», déclare Jacques Paonessa, entraîneur du club de Poigny. Les jeunes de l'équipe de Poigny, Britney, Thimothée, Leo ou encore le plus petit,

Dylan, 5 ans sont heureux : «C'est géant d'être sur les terrains des vrais joueurs !», s'enthousiasme Britney, la seule fille du groupe. Les petits pensent alors à leurs jours préférés : «Ceux du Real, du Barça et de l'OGC Nice, Cristiano Ronaldo, Messi, Kaka... Lors aussi la, disent en cœur les petits footballeurs de Poigny.



Ph. C.

L'équipe de Louveciennes.



L'équipe de Poigny venue en soutien à Clairefontaine.



Une partie du groupe de Almoncourt.



L'équipe de Villiers-sur-Seine venue en soutien à Clairefontaine.

Nous avons engagé, pour la saison 2009-2010, 7 équipes dans différents championnats départementaux et dans les catégories suivantes : U6-U7(1), U8 (1), U11 (1), U15 (1), U17 (1), seniors (1) et vétérans (1).

Nous avons un total de 115 joueurs licenciés, 5 dirigeants, 1 éducateur fédéral, 3 éducateurs et 1 arbitre officiel. Ce qui nous fait un total de 136 licenciés.

Nous avons eu le plaisir de recevoir deux jeux de maillots de la part de la société de l'aménagement de l'espace vert de Mr Laurent Breton pour les catégories U6-U7-U8 et par le Celtique pour la catégorie seniors. La société Recofat nous a offert des maillots pour les U15-U17 et du matériel pédagogique pour les entraînements de nos jeunes joueurs. La société La Catrache nous a aidés pour l'achat de survêtements à l'ensemble des catégories de jeunes.

Pour la sixième année consécutive, nous avons dans notre école de football au moins une équipe par catégorie d'âge de 5 ans à 16 ans. Les résultats de nos différentes équipes sont variables avec une montée de nos U17 (4<sup>ème</sup> division),

un maintien pour nos U15 (6<sup>ème</sup> division), nos seniors (1<sup>ère</sup> division) et une descente pour nos vétérans en 2<sup>ème</sup> division. Dans les catégories U6-U7, de très bons résultats sur les plateaux comme pour la catégorie U8 et des résultats en dents de scie pour les U11.

Pour finir, nous aurons le plaisir d'offrir aux licenciés de la saison 2010-2011, un coupe-vent, un short et une paire de chaussettes aux couleurs du club avec leur licence, en leur souhaitant encore

une belle saison pleine de joie, de plaisir et d'amitié. Je remercie toutes les personnes qui nous aident tout au long de la saison : parents et dirigeants sportivement

David LE CAM,  
Président de l'US POIGNY  
section footballmatin.



# Du « One man show » à la « Comedia del Arte » .... ou l'histoire de la passion du Théâtre à Saint Léger

Quelques jours, pendant les dernières vacances de Pâques, la Maison du Village a été investie par une « armée » de petites mains laborieuses. On a vu des silhouettes pliées sous le poids de rouleaux de tissus noirs. On a entendu, parmi les rires, le ronronnement des machines à coudre, ponctué de coups de marteaux et d'agrafeuses ....

Le projet était de taille et valait la peine qu'on s'y mette tous : un « doux dingue » de la troupe de théâtre de Saint Léger avait décidé de tenir le public en haleine pendant plus d'une heure, seul sur scène. Un projet audacieux qui en a fait frémir plus d'un. Mais Gilles Toulotte l'a relevé avec brio et il nous a entraîné dans la folie de son personnage.

Il faut bien le dire, il était épaulé par le metteur en scène Valérie Leduc, sa décoratrice préférée Annie Toulotte et soutenu par tous ses compères de l'atelier théâtre. Avec cette bande-là, on peut s'attendre à tout : car le mois de Mai passé, les voilà de retour en Juin.

Cette fois, pour présenter des morceaux choisis des pièces de Molière, un Impromptu à la mode de Molière imaginé par Philippe Grand et le médecin malgré lui. Là aussi, le pari était audacieux puisque, le samedi de la Saint Jean, les enfants et les ados devaient retrouver l'esprit « tréteaux » de la troupe de Molière, c'est à dire jouer en extérieur avec les aléas de la météo, les bruits de la rue, le marché hebdomadaire étoffé pour la circonstance d'échoppes qui avaient un goût d'autrefois.

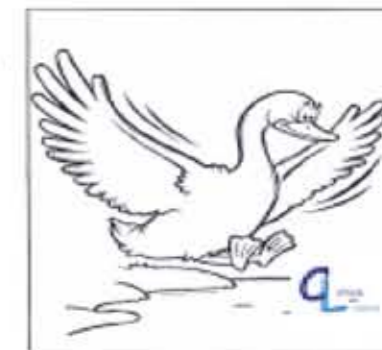
L'artisanat y était à l'honneur avec un atelier de jardinage, la vente de poteries et de gâteaux, la dégustation de vin ... tout cela dans un froufrou de longs jupons et de coiffes amidonnées.

Merci à tous pour ces bons moments !

Culture & Loisirs



# L'anti OIE-sif



**Case 1 : Petites Mains**

Psychomotricité et travaux manuels...les cours sont remplis dès le début des inscriptions,c'est dire le succès de cette activité animée par S. Lebrun (01 34 86 36 50)  
Essayez de dessiner un bonhomme les yeux fermés. Vous pouvez rejouer si vos adversaires sont satisfaits de votre performance. Sinon, passez votre tour !

**Case 2 : Encadrement** (Brigitte Grand 01 34 86 33 13)

Vous avez l'âme d'un artiste. Allez directement à la case 11 tester la peinture décorative et jouez au tour suivant.

**Case 4 : Maman-bébés**

Toujours autant d'adeptes pour cette rencontre animée par D. Marteau (01 34 86 35 17). Cette année, chants et contes ont complété les séances de défoulement. Vous pourrez rejouer quand vous connaîtrez la recette du pain d'épices.

**Case 7 : Couture**

M.P. Allouche (01 34 86 34 28) anime cet atelier avec talent. Les costumes réalisés cette année pour le théâtre en sont la preuve. Vous vous piquez le doigt et comme la Belle au Bois Dormant, passez votre tour.

**Case 9 : Théâtre**

Merci à Valérie Leduc qui met en scène les talents des enfants, ados et adultes. 10 ans cette année de fidélité et, pour fêter ça, Molière s'est invité à la Saint-Jean. Déclamez une tirade et vous pouvez rejoindre la case 19 puis, jouez au tour suivant.

**Case 11 : Peinture décorative**

(C.Lapeyre 01 34 86 33 25)  
Sur le bois ou le métal, c'est selon votre inspiration. Retournez à la case 2 faire un stage d'encadrement

**Case 13 : Apiculture**

(F.Y. Marescot 01 34 86 38 79)  
Une 1/2 douzaine d'apiculteurs en herbe, 600 001 nouvelles petites ouvrières présentes sur St Léger grâce à l'installation de 12 ruches et d'un soutien actif de la mairie. Le miel, c'est écolo, bon et passionnant... mais ça colle. Passez votre tour.

**Case 15 : Anglais** (M.C. Verardo 01 34 86 34 90)  
Can you speak English ? If you can, go to number 30 ...sinon restez où vous êtes.

**Case 17 : Chorale** (L. Guillot 01 34 86 36 09)  
Un concert dans l'église et une prestation de chants populaires à la Saint Jean, les Chœurs de Saint Léger sont pleins de surprises. La voix, ça se travaille et on arrive à des résultats inespérés. Faites des vocalises pendant 1 min ou restez sur place pendant 2 tours.

**Case 19 : Compagnie du Vendredi**  
Compagnie d'apprentis comédiens dirigée par P.Grand qui nous a croqué des léodégariens plus vrais que nature. Retournez faire un stage case 9.

**Case 21 : Jeudis du patrimoine** (D. Deron 01 34 86 34 26)  
De Vicq à Barbizon en passant par Paris, Chatenay Malabry et autres, des conférenciers vous font partager leur passion. Vous avez l'âme d'un archéologue, allez à la case 26 déterrer des poteries.

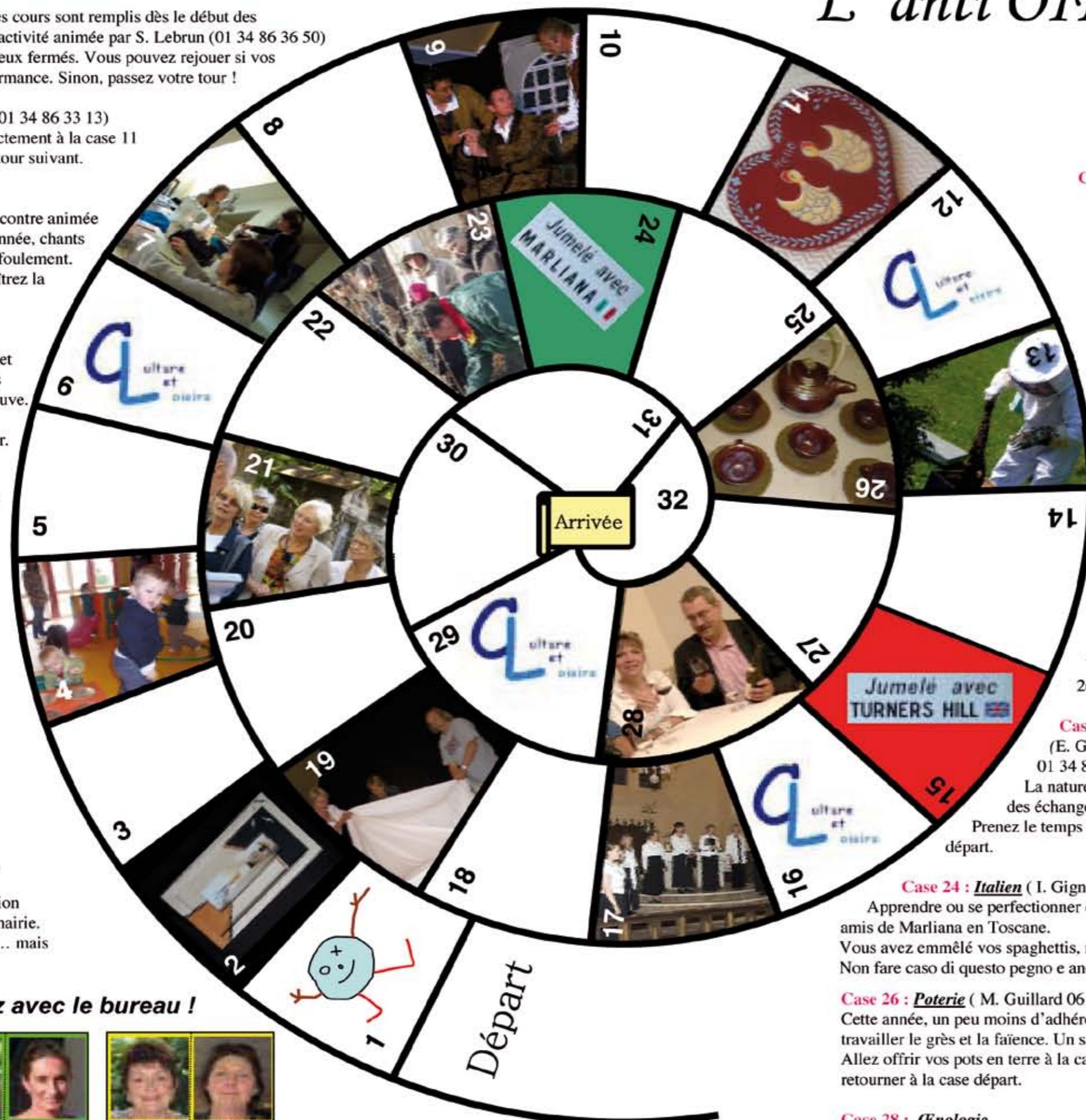
**Case 23 : Rumeurs des jardins** (E. Grassin 01 34 94 41 29 et D. Wojciekowski 01 34 86 34 23 )

La nature, les fleurs, la taille ...des visites de jardins, des échanges de livres et de secrets. Prenez le temps de vivre au rythme des saisons ....et retournez au départ.

**Case 24 : Italien** ( I. Gignoux 01 34 86 30 79)  
Apprendre ou se perfectionner en italien pour passer de bons moments avec nos amis de Marliana en Toscane. Vous avez emmêlé vos spaghettis, reculer de 3 cases pour défaire les nœuds. Non fare caso di questo pegno e andare avanti di 3 caselle

**Case 26 : Poterie** ( M. Guillard 06 13 22 57)  
Cette année, un peu moins d'adhérents mais qui ont pris toujours autant de plaisir à travailler le grès et la faïence. Un stage de raku a clôturé l'année. Allez offrir vos pots en terre à la case 23 pour y planter vos semis sans pour autant retourner à la case départ.

**Case 28 : Œnologie**  
Ah! les grands crus ..... Quand A. Boehring (01 34 86 33 26) vous en parle, il est intarissable. Dégustez un bon vin et attendez qu'on vienne vous libérer !



**Découpez et jouez avec le bureau !**



Les Chemins de la Musique



L'année 2009-2010 a été une année très intense pour les Chemins de Musique. Trois événements resteront particulièrement dans nos souvenirs :

**Les 26 et 27 mars, concert des professeurs de piano.**

Cette soirée fut marquée par l'engagement de nos 3 professeurs de piano Isabelle Levêque, Laure Coignard et Françoise Fraeyé secondés par l'atelier de musique d'ensemble avec pour résultat un public au rendez-vous et un concert donné 2 fois pour le plus grand plaisir de tous.

**Le 20 juin, la Fête de la Musique.**

Cet après-midi musical a permis à tous les ensembles de s'exprimer. Après une année de travail et bien que le soleil n'ait pas été au rendez-vous, la musique était bien là avec la joie de se retrouver.

**Et aussi les auditions**

Le Téléthon a été une occasion de nous regrouper avec d'autres associations et de démontrer une fois encore que l'union fait la force.

**Pour nous contacter 06 72 13 43 01**



En collaboration avec le  
Café restaurant « le St Hubert »

## 2010 était une année de succès pour Saint Léger Tonic.



**SAINT-LEGER  
TONIC**

Le nombre d'adhérents a augmenté de 30% et, en plus des activités existantes toujours très appréciées (gym enfants et adultes, modern jazz, danse classique et randonnée), nous avons pu en ouvrir dès fin septembre 4 nouvelles (street jazz pour enfants et ados, salsa, danse de salon et aussi hatha yoga). Le nombre d'activités toniques proposées a été ainsi presque doublé ! Tous les cours ont été remplis et les élèves se sont amusés et ont bien progressé tout au long de l'année.

Au début juin les efforts des élèves et de leurs professeurs ont été chaleureusement récompensés lors de notre « journée gala ». Nous avons suivi l'exemple des années précédentes sur le plan de l'organisation de cette journée en débutant par la randonnée, suivie d'un pique-nique partagé par les randonneurs et autres adhérents de l'association, présentation des petits gymnastes (parcours de gymnastique présenté pour la première fois sur scène de la maison du village), et en bouquet final présentation de toutes sortes de danses dispensées par l'association. Nous avons eu la possibilité d'admirer le charme et la grâce des petits papillons de danse classique, la chorégraphie et costumes assez originaux de nos danseuses de street jazz, le rythme doux d'une rumba présenté par les élèves de la danse de salon ainsi que la maîtrise de modern jazz de nos danseuses expérimentées qui n'ont eu que très peu de temps pour constituer et apprendre leur chorégraphie. Alors encore une fois BRAVO à tous les participants et aussi à tous ceux qui ont permis que ce spectacle ait lieu (parents, adhérents et membres du bureau toujours aussi fidèles et disponibles). Un merci spécial à Isabelle qui nous a préparé des décors absolument superbes. Nos remerciements se tournent aussi vers la Mairie qui a généreusement soutenu cet événement.

Pour l'année à venir nous envisageons d'ouvrir un cours dédié aux enfants de 6 à 11 ans qui auraient envie de pratiquer plusieurs sports différents dans l'année. Ce cours doit permettre aux enfants de découvrir et d'appréhender des activités sportives, de connaître les contraintes ainsi que les joies qu'elles apportent afin de pouvoir par la suite :

- faire un choix en toute connaissance de cause,
- s'investir dans un apprentissage plus poussé au sein d'un club sportif,
- accéder à la compétition.

Enfin, quelques changements ont eu lieu au sein du bureau: Evelyne Grassin, (secrétaire) et Ga lle Asanovic (vice-secrétaire) laissent leurs places à Patricia Marescot et Isabelle Gignoux respectivement. Un grand merci à Evelyne et à Ga lle pour leur engagement et leur travail tout au long de cette année ; bon retour à Patricia qui nous revient des pays lointains et rejoint l'association avec toute sa bonne humeur et son énergie. Bienvenue aussi à Guy di Fulvio, Véronique Stinus et Samuel Martin qui ont franchi le pas en rentrant dans le bureau : je leur souhaite toute l'énergie et le courage nécessaires.

Martina Guillard

Présidente Martina Guillard 06 13 61 22 57 [martina@guillard.fr](mailto:martina@guillard.fr)  
Trésorière Marie-Françoise Sella 01 34 86 37 78 [mf.sella@wanadoo.fr](mailto:mf.sella@wanadoo.fr)  
Secrétaire Patricia Marescot 01 34 86 38 79 [marescot@free.fr](mailto:marescot@free.fr)





## USY 2010 | INSTANTS CHOISIS

9 JANVIER 2010

14H température extérieure -5°.

**Coralie, Joëlle, Véro et Fred** bravent la neige pour affronter HOUDAN en +35.

Qui aurait cru qu'un sac de tennis puisse contenir une chose aussi insolite qu'une couverture polaire..... Te moque pas coco ! Et viens donc prendre ta place sous la « couette ». En bref : comment resserrer l'esprit d'équipe ?

On applaudit toutes les filles ! ça réchauffe...

*Les hommes aussi jouent l'hiver en +35 mais ils sont moins frieux... enfin c'est ce que l'on croit.*

**10 MARS 2010** 10H température 15° un petit vent frais.

**Pierre, Cyril et Maxime** l'équipe des 9/10ans affrontent MONTFORT en championnat interclubs. Première compet, premier match officiel. Le trouillomètre à zéro, la tension est palpable sur le court N°1. Ouf le prof est là : Xavier rassure, rappelle les règles et invite les adversaires à se serrer la main. C'est beau le sport ! Merci Xavier.

**Zabeth et Fred** à la buvette proposent aux parents congelés un café bien chaud. Le spectacle est au rendez-vous, les graines de champion se révèlent sous le soleil timide de mars.

*Au printemps les équipes 9/10,11/12 et 13/ans enchaînent les rencontres, mention spéciale cette année pour les 11/12 ans qui se sont disputés la première place de leur poule avec l'équipe de HOUDAN.*

**5 MAI 2010** 19H30 17° « cours du soir ».

**Sophie, Marie, Pascal** arrivent sur le court, la soirée est belle, les sujets de conversations infinis... les ??? rejoignent **Hélène et Virginie** 19h40 quelques balles en poches on s'échauffe à la volée, mais que font **Christine, Morgane et Franck** ? 19h45, ils arrivent, smack et re-smack, quelle belle activité le tennis !

**Xavier** recentre ces élèves dissipés, 19h50 place aux exercices techniques.

*Tout au long de l'année des cours enfants et adultes sont dispensés : De l'entraînement d'équipe où la sueur perle sous le maillot au cours technique où les échanges et la convivialité sont de mise.*

**26 JUIN 2010** 14H 34° soleil de plomb !

L'équipe 1 dames affronte Saint Germain en Laye en demi-finale du championnat interclubs seniors.

Même au service, la raquette ne fait pas d'ombre..... L'ascension vers la finale s'arrêtera ce jour là. C'était du bonus car la **montée en quatrième division de l'équipe 1** restera une victoire collective riche d'émotions partagées.

*Les 2 équipes hommes et les 2 équipes dames ont fidèlement défendu les couleurs de Saint Léger ce printemps 2010.*

**27 JUIN 2010** toujours aussi chaud.....torride même.

La machine à bière, son propriétaire **David** et son fan-club se sont installés pour la journée à l'ombre de la tente prêtée par la mairie, en bonne place face au court N°1.

Chips, salades, gâteaux maison, et boissons en tous genres garnissent la table. Le public est là, les joueurs aussi, tous les ingrédients du spectacle sont réunis.

Les plus jeunes entrent dans l'arène le matin :

**Julien** défait **Quentin** en 3 sets acharnés.

Il faudra aussi 3 sets à **Lucas** pour battre **Kévin**.

Le pique-nique bat son plein.



Et sous le zénith exactement ! **Martina et Coralie** s'affrontent. Une seule place pour la déesse des courts : **Martina**.

En double mixte les jeunes **Margot Martin** battent les vieux **Fred Denis**. C'est le contraire pour la finale hommes : **David** garde son siège d'empereur face à **William**.

**28 AOUT 2010** on espère beau et chaud.....

Baptême : heureux évènement.

Premier tournoi officiel de Saint Léger.

**Franck** ouvre le bal pour son premier match de tournoi officiel avec le premier tournoi de St Léger et.... Gagne !!! Grâce à la banane, fruit exotique mais non moins magique, qui est offert à chaque joueur avant le match.

Un grand coup de chapeau à **Maxime** qui a battu tous les records des jours passés dans un tournoi : 7 matchs disputés en 7 jours ; il a plié au bout du 8<sup>ème</sup> : ce jour-là il a refusé la banane offerte par le club.

**12 SEPTEMBRE 2010** accouchement réussi ?

186 bananes, 6 rouleaux de pq, 93 matchs, 279 balles plus tard... les meilleurs sont sur les courts le tournoi s'achève. Si vous souhaitez vous aussi faire partie de ces illustres anonymes TAPER usy@free.fr.

Fred Morandi



## SPORT ET SANTE rentrée 2010

L'accent est mis cette année sur la méthode Pilates, enchaînement d'exercices pour améliorer posture maintien et souplesse. Idéal pour se tonifier en profondeur, combattre le mal de dos, se rééquilibrer. Bénéfique pour tous, sportifs avertis ou sédentaires! Enseignement assuré par Pascale Bayssat, professeur spécialisé dans les techniques forme et fitness.

### 2 formules :

*Les Cours collectifs* avec chiball

*Le Coaching par petits groupes* (1 à 3 pers.) avec swissball, bosu,...

### Pilates cours collectifs : 3 cours par semaine !

**lundi** 9h15-10h15 maison du village

**lundi** 19h30-20h30 salle de motricité école

**samedi** 10h45-11 h45 salle de motricité école

### Pilates coaching : 6 créneaux hebdomadaires !

séances de 55 minutes

**mardi** de 9h à 12h

**vendredi** de 9h à 12h

Une fois par semaine le **jeudi** de 9h30 à 10h30, Oxygénation aux Grands Coins ! Alternance de marche rapide, de course et d'exercices en plein air avec élastiques. Utilisation d'un cardiofréquencemètre pour apprendre à régler son allure.

Rendez-vous au 51 route des Grands Coins !

Pour en savoir plus

Pascale Bayssat 06 14 46 48 23



## La Société de Chasse de Saint-Léger en Yvelines vous informe :

### Les dates de chasse sur le territoire de la commune sont :

Du 26 septembre 2010 au 31 octobre 2010 de 9h à 18h

Du 1<sup>er</sup> novembre 2010 au 16 janvier 2011 de 9h à 17h

Du 17 janvier 2011 au 28 février 2011 de 9h à 18h

Les jours de chasse sont les dimanches et les jours fériés. Des panneaux disposés sur le territoire en rappellent les dates.

Il est recommandé de tenir son chien en laisse surtout pendant les périodes de reproduction d'avril à juillet, où faisandeaux, levreaux, chevrillards, faons et autres sont très vulnérables.

### Prudence... Prudence...

Nous rentrons également dans la période où nous recensons beaucoup de collisions avec les grands animaux, lever le pied est alors nécessaire !)

### Chasse Propre

Pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive tous les chasseurs de la FICEVY (fédération interdépartementale des chasseurs de l'Essonne, du val d'Oise et des Yvelines) récoltent les douilles vides (saison 2008/2009 20m<sup>3</sup>, saison 2009/2010 35m<sup>3</sup>, ceci reste un geste simple pour laisser les habitats naturels propres.

Si vous avez des dégâts causés par des fouines, renards, et autres prédateurs dans vos poulaillers, n'hésitez pas à contacter M.MARIE François au 01.34.86.30.99 et pour tous renseignements complémentaires.

Le Président François MARIE



L'école de musique « Les Ateliers Musicaux » propose des activités d'apprentissage d'instruments (Piano, Synthétiseur, Guitare, Basse, Flûte traversière, Batterie, Percussions, Violon, Saxophone) ainsi que de l'éveil musical pour enfants dès 5 ans.

C'est avec une équipe pédagogique de cinq professeurs expérimentés que l'école de musique guide les élèves vers une bonne pratique instrumentale en adaptant le rythme de travail individuellement, tout en privilégiant le travail d'ensemble.

Les cours sont d'une demi-heure ou quarante minutes pour chaque élève. La théorie musicale et le solfège sont intégrés au cours d'instrument.

L'école propose de manière facultative du perfectionnement en théorie musicale et solfège.

Le conseil d'administration de l'association est composé d'élèves et de parents d'élèves. Il est ouvert aux jeunes élèves dès 16 ans, et c'est toujours avec un grand plaisir que le conseil d'administration lors de son assemblée générale accueille chaque année des nouveaux membres parmi les élèves ou parents d'élèves.

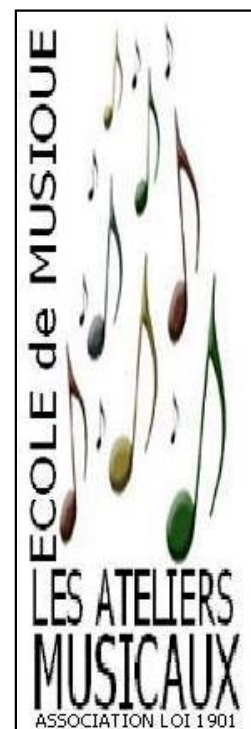
Des concerts avec les professeurs de l'école sont organisés au cours de l'année. Cette année, l'un de ces concerts se déroulera à la Maison du Village de St Leger en Yvelines.

Avis aux amateurs de Jazz et rendez-vous le samedi 30 avril 2011 à 20h30 !

Site: [www.ateliersmusicaux.fr](http://www.ateliersmusicaux.fr)

email : [info@ateliersmusicaux.fr](mailto:info@ateliersmusicaux.fr)

Téléphone : 06 74 71 61 11



Concert du 20 mars 2010



Audition de juin 2010

L'année 2009/10 s'est clôturée par une audition générale très riche en qualité avec une bonne présence des élèves et des parents. Cette audition est ouverte à tous et nous vous invitons à nous y rencontrer et découvrir les activités de l'école de musique.

Les élèves de l'école ont participé aux différentes animations de la fête de la St Jean en juin 2010, en apportant des présentations individuelles ou en groupe. Créant des intermèdes musicaux intégrés aux prestations des associations locales, cela pour la bonne réussite de cette manifestation tant appréciée par tous.

La mini scène du dimanche de la St Jean fut un point de rendez-vous pour les musiciens. Les élèves de l'école ont présenté leur travail et nous avons accueilli les musiciens qui souhaitaient y participer en expression libre.

Rendez-vous à tous et particulièrement aux musiciens de St Léger en Yvelines et des environs en juin 2011.



Actualités, Sports & Culture  
Sports à Poigny

US Poigny Rambouillet Cyclisme



*Union Sportive Poigny-Rambouillet Cyclisme*

Association Sportive 1978-1979-1980-1981-1982-1983-1984-1985-1986-1987-1988-1989-1990-1991-1992-1993-1994-1995-1996-1997-1998-1999-2000-2001-2002-2003-2004-2005-2006-2007-2008-2009-2010-2011-2012-2013-2014-2015-2016-2017-2018-2019-2020-2021-2022-2023-2024-2025

Siège Social - MAIRIE DE POIGNY LA FORET

Adresser la correspondance à :

**Monsieur Olivier BOURDIN**  
8 rue de Brie  
78310 MAUREPAS  
Tél : 06 13 80 61 57

  
 MAIRIE  
de  
**Poigny la Forêt**  
78120

  
 MAIRIE  
de  
**Rambouillet**  
78120

Maurepas, le 16 juin 2010

Mairie de Saint Léger en Yvelines  
6 place de la Mairie  
78610 SAINT LEGER EN YVELINES

Objet : La Sud Yvelines

Monsieur le Maire,

L'Union Sportive Poigny-Rambouillet Cyclisme a organisé la cinquième édition de la Sud Yvelines les 29 et 30 mai 2010 sur les communes de Poigny-la-Forêt, Orphin, Rambouillet, Saint Léger en Yvelines, et leurs alentours.

Cette épreuve était composée de 4 étapes.

Nous avons été heureux d'accueillir environ 120 coureurs qui ont d'ailleurs bien apprécié cette organisation.

Au nom de mon club, je tenais à vous remercier vivement pour toute l'aide que vous nous avez apportée lors de cette épreuve, pour les nombreuses récompenses offertes, et pour votre présence.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'expression de ma sincère considération.

Le Président,  
  
OLIVIER BOURDIN.

Vie pratique

Souvenirs, énigmes et peintures d'hier et d'aujourd'hui...

en octobre, salle du Conseil Municipal.

Dans le cadre de l'atelier d'écriture, « ce lieu qui m'importe » organisé par le PNR de la Haute Vallée de Chevreuse, François Marie dévoila ses souvenirs d'enfance liés à deux lieux emblématiques du village : la Mare Gautier et la Butte à la Mariée.

**Roxane Roger-Deneuille**, écrivain public du cabinet Drôles de Mots, présenta ensuite une énigme policière destinée à conter l'histoire du village depuis 1870.

**Christian Ehlinger** clôtura l'après-midi en présentant le livre « Maurice Ehlinger » consacré à l'œuvre de son père, peintre de renom et habitant de Saint-Léger, des années 50 aux années 80.

Deux brochures sont en vente à la mairie :  
Ce lieu qui m'importe : 4 euros  
La mystérieuse boîte du potager : 10 euros

La Mystérieuse  
boîte  
d'un potager



de Saint-Léger



Recueil de textes

COLLECTE DES DÉCHETS VEGETAUX

**La Commune a mis en place en 2003 un service de ramassage des déchets verts.**

Les sacs à utiliser sont ceux qui sont vendus en Mairie par paquet de 25 au prix de 20 euros (ce prix comprend le coût du service rendu par le personnel de la mairie. C'est la raison pour laquelle ils sont plus chers qu'au super-marché !)

Il a été constaté que de nombreux sacs collectés le lundi par le personnel ne proviennent pas de la Mairie. Pour cette raison ils ne seront plus ramassés.

**Depuis le lundi 27 septembre** seuls les sacs vendus en mairie sont collectés.

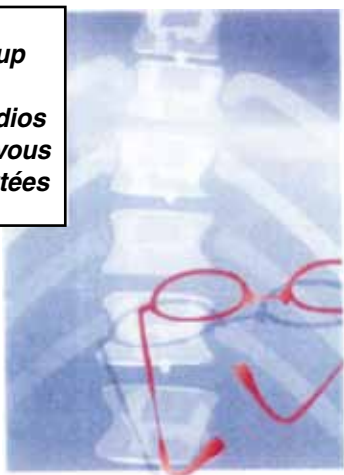
Il est rappelé qu'une benne à déchets végétaux ainsi qu'un point d'apport sont à la disposition des habitants de Saint Léger (lundi et samedi de 9h à 12h), Route de Rambouillet.



ORDRE DE MALTE  
FRANCE

## LA SOLIDARITÉ, UN GESTE SIMPLE !

*Merci beaucoup  
pour les  
nombreuses radios  
et lunettes que vous  
avez déjà apportées*



Nous récupérons vos anciennes **radiographies** (réutilisation des sels d'argent) et vos anciennes **lunettes** afin d'aider l'Ordre de Malte dans son action en France et dans le Monde.

**La collecte des radios et lunettes continue,  
venez les déposer à la mairie.**

Votre correspondant local : Véronique Dupont 01 34 86 32 86

## Aide aux transports des Etudiant(e)s



**Comme l'année précédente,  
le Conseil Municipal a décidé  
d'aider les étudiant(e)s  
de la Commune sous forme  
d'une prise en charge partielle  
du coût du transport.**

Les demandes seront examinées par une commission ad hoc.  
Vous êtes invité(e) à déposer une demande auprès de M<sup>me</sup> Maresq.

**Important**, ci-dessous la liste des documents justificatifs à joindre au dossier :

- Une photocopie de la déclaration 2010 sur les revenus 2009 des parents.
- Une photocopie recto verso de la Carte Nationale d'Identité de l'étudiant(e)
- Un justificatif de règlement : attestation de paiement d'ImaginR, ou attestation de virement de votre banque.
- Une photocopie recto verso de la carte d'étudiant ou attestation scolaire.

*Le Maire Adjoint chargé des affaires sociales et scolaires  
Andrée MARESQ*

## L'ELAGAGE DES HAIES ET DES ARBRES

### un geste utile

Nos trottoirs, vos trottoirs, sont souvent envahis par la végétation. Celle-ci donne un caractère verdoyant à notre commune, **mais doit être maîtrisée.**

En effet, les incursions de la végétation sur le domaine public gênent souvent la vie quotidienne

- difficulté pour emprunter un trottoir,
- éclairage public moins performant,
- panneaux de signalisation ou de noms de rues masqués.

Ces problèmes sont l'affaire de tous et de toutes.

Aussi nous remercions à l'avance les propriétaires ou locataires qui procéderont aux élagages nécessaires pour préserver ce droit d'utilisation du domaine public.

## Communiqué du Sictom



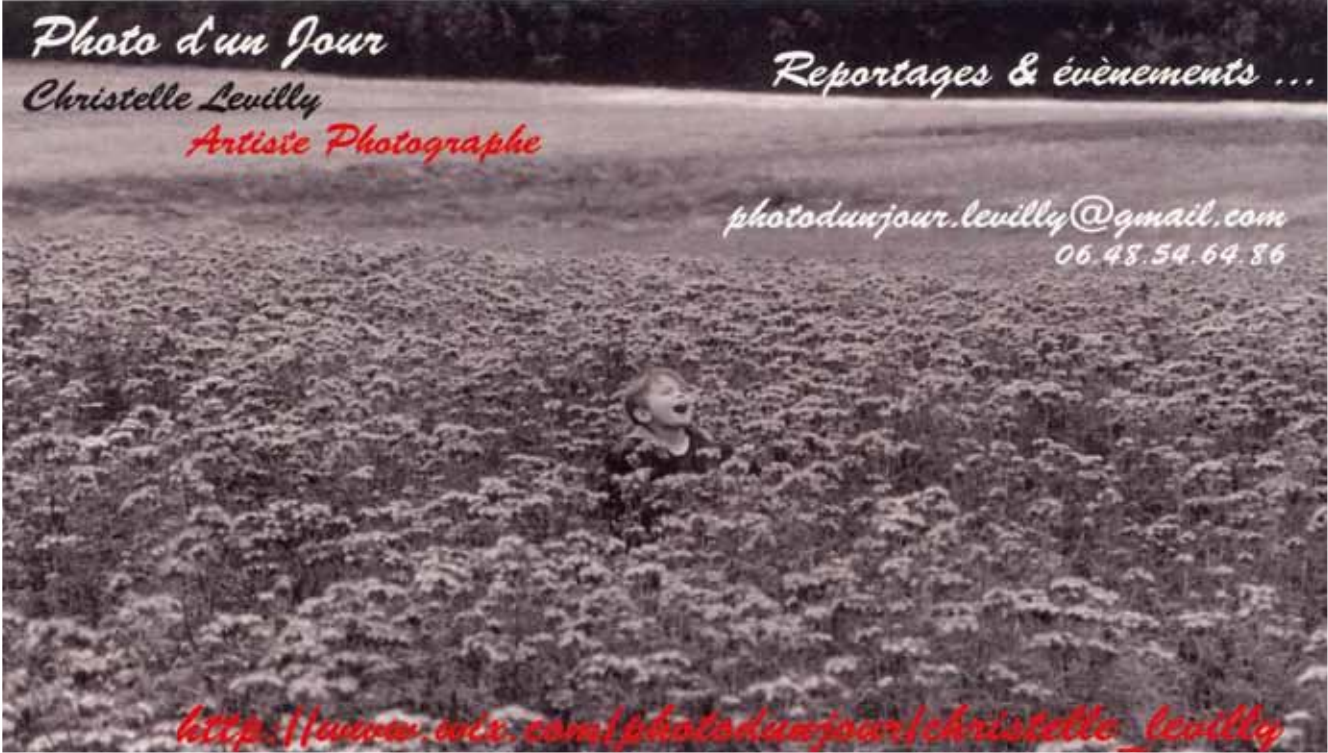
Le SICTOM de la Région de RAMBOUILLET a mis en place un service de collecte sélective des encombrants pour les déchets électriques (DEEE) en porte à porte et sur rendez-vous.

Ce service a pour but de promouvoir le recyclage des anciens appareils électroménagers qui ne seraient pas repris à domicile par le fournisseur. Il ne remplace ni la reprise gratuite par les fabricants ni l'apport en déchèterie qui est le circuit court le plus économique en particulier pour les petits déchets électriques tels que fers à repasser, robots ménagers, aspirateurs, etc.

Nous faisons face à une ruée sur le service de la part des habitants, particulièrement sur le petit électroménager repoussant maintenant largement les rendez-vous.

Je me permets d'insister sur la communication qui montre le caractère exceptionnel de ce service pour ne pas décevoir les habitants et éviter le détournement du service déchèterie au profit d'un porte à porte que nous ne pourrions pas assurer dans l'équilibre de nos budgets et donc des contributions des habitants.

Aujourd'hui, le SICTOM de la Région de RAMBOUILLET assure un service correct et ne connaît plus de difficultés financières, il ne faut donc pas le désorganiser.



*Photo d'un Jour*  
*Christelle Levilly*  
*Artiste Photographe*

*Reportages & événements ...*

*photodunjour.levilly@gmail.com*  
*06.48.54.64.86*

*http://www.oca.com/photodunjour/christelle\_levilly*



## SD MULTI-SERVICES Stéphane Delpierre

Tous travaux intérieur, extérieur,  
entretien, bricolage, jardinage,...

- Travaux intérieur : Comble, parquet, aménagement sdb-cuisine, faïence, carrelage, petite plomberie, etc...
- Travaux extérieur : Entretien, abattage, élagage, taille des haies, pose de portail, clôture, terrasse, bordure, allée, etc...

Saint Léger en Yvelines

06 78 91 87 42

steph-delpierre@orange.fr

n° siret : 51940501300011



Clément Brun



2 rue de la Harpe  
78610 Saint-Léger-en-Yvelines  
Tél. : 06 33 87 96 93 - 01 34 86 30 25  
Site web : [www.expresselec.fr](http://www.expresselec.fr)  
Siret : 52736395100016



## Onglerie

Christelle Bourgeois

*La féminité et l'élégance au quotidien*

*Pose au gel mains et pieds, french,  
remplissage, Nail Art,...*

St Léger en Yvelines

06.19.11.24.29

cemb@gms.fr

Déplacement possible

## Naissances

- | Gwendolyne Sanson, née le 30 mars 2010
- | Anthony Olivier Tissier, né le 20 mai 2010
- | Margo Panawala Vidanalage, née le 24 juin 2010
- | Léa Viana, née le 3 juillet 2010
- | Solène Vincent, née le 24 août 2010
- | Manon Bourgeois-Béquignon, née le 27 août 2010
- | Manon Brunel-Roquain, née le 27 octobre 2010
- | Adrien Lefort, né le 29 octobre 2010
- | Tristan Lefort, né le 29 octobre 2010
- | Mona Hamard, née le 1<sup>er</sup> novembre 2010
- | Alban Hédin, né le 9 novembre 2010
- | Mailys Alves, née le 3 décembre 2010
- | Mathieu Vignaud, née le 16 décembre 2010

## Mariages

- | Devi Filipe Alves & Sandrine Rebelo, le 29 mai 2010
- | Jérémy-Jacky Casanave-Laulive & Noelly Esch, le 12 juin 2010
- | Guillaume Thomas & Christine Lecocq, le 10 juillet 2010
- | David Gassin & Dominique Jollive, le 28 août 2010
- | Christophe Chagnot & Christine Duboc, le 11 septembre 2010
- | Laurent Caissa & Caroline Coudray, le 25 septembre 2010
- | Frédéric Cook & Sophie Devos, le 9 octobre 2010

## Décès

- | Jean Tirtlet, le 3 février 2010 (81 ans)
- | Jeanne Négron veuve Colombel, le 9 février 2010 (97 ans)
- | Suzanne Hue, le 12 avril 2010 (100 ans)
- | Marie Ange Méhauté veuve Monjaret, le 4 mai 2010 (89 ans)
- | Patrice Legrand, le 15 mai 2010 (53 ans)
- | Daniel Gaudry, le 27 juillet 2010 (68 ans)
- | Marie-Eustelle Bordier veuve Royer, (79 ans)
- | Lois Comiskey épouse Angell, le 1<sup>er</sup> octobre 2010 (76 ans)
- | Danielle Nadon épouse San Geronimo, le 16 octobre 2010 (67 ans)
- | Martine Chanet, le 25 octobre 2010 (52 ans)

Nous adressons toutes nos condoléances aux familles éprouvées.



Le Comité d'attribution Print Environnement, s'est réuni au mois de septembre et a donné une suite favorable à la demande concernant l'obtention de la reconnaissance PRINT ENVIRONNEMENT à ICR imprimerie du Commerce (elle se charge de la conception et impression de notre bulletin)



### DOCQUINCOURT Sylvain Ostéopathe D.O.

Diplômé de l'Ecole Supérieure d'Ostéopathie Paris, Ecole agréée par le Ministère de la Santé ostéopathie exclusive, formation en 6 ans

#### Consultations à domicile

Contact : 06 88 29 27 74 ou 09 81 03 38 73

Soins aux nourrissons, enfants, adultes, seniors, sportifs.



HYPNOTHERAPIE, REFLEXOLOGIE PLANTAIRE,  
COACH DE VIE & PREPARATEUR MENTAL

Vous avez le droit de vous sentir bien n'est-ce pas ? Chaque personne est unique et dispose de toutes les ressources nécessaires à son épanouissement. Etes-vous prêt à découvrir une approche thérapeutique douce, puissante et respectueuse ? Parvenez à un nouveau savoir...

L'hypnose est connue du grand public par le biais d'émissions où l'hypnotiseur de spectacle joue le rôle d'un être paranormal dominant et autoritaire. Ce dernier « endort » une foule entière et a le pouvoir de leur faire faire toutes sortes de choses.

Cette pratique trop souvent médiatisée de la sorte à tort, est malheureusement méconnue pour ses vertus thérapeutiques. En effet, l'hypnose est aussi utilisée à des fins thérapeutiques comme pour se libérer du tabac, la perte de poids, le manque de confiance en soi, le stress en famille ou au travail, le mal être, les troubles de la parole, les troubles du sommeil, les peurs et angoisses, le découragement, les frustrations, la préparation aux compétitions, concours, négociations, performances orales...

Pour plus de renseignements, vous pouvez me contacter au 01.34.86.35.34 ou au 06.73.87.93.20.

Possibilités de chèques cadeaux pour les massages (réflexologie plantaire et massage chinois San Bao).

Diiane Paez et le GRHIE (groupe de recherche en hypnose d'inspiration Ericksonienne) Cours d'hypnose : [www.grhic.fr](http://www.grhic.fr)



Un effort remarquable de fleurissement rue de la Harpe.

Il y en a eu d'autres cet été mais notre photographe est passé trop tard !